



### Missions :

#### 1) Accompagnement individuel :

-Mise en place ou rendu d'une expertise sur les outils ou dispositifs de PDP les plus adaptés à la situation du salarié.

#### 2) Accompagnement collectif :

-Information/sensibilisation employeurs, salariés, professionnels SSTI 33  
-Actions de communication

### Composition de la Cellule :

- Médecins du travail PDP
- Infirmières santé travail
- Psychologue du travail
- Assistante sociale
- Assistante administrative
- Conseiller Cap Emploi